

**LA CSN,  
UNE  
FORCE  
EN  
SANTÉ ET  
SÉCURITÉ  
DU TRAVAIL**



**SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ  
ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL**  
16 AU 22 OCTOBRE 2016

**À LA CSN, LA SANTÉ  
ET LA SÉCURITÉ DES  
TRAVAILLEUSES ET  
DES TRAVAILLEURS  
SONT DES VALEURS  
PRIMORDIALES**

**SEMAINESST.ORG**

« Avec l'accompagnement du module prévention du Service des relations du travail de la CSN et de la Fédération des professionnelles, le SPSSS de Québec et Chaudière-Appalaches a développé une démarche d'intervention syndicale en santé psychologique au travail. Déjà expérimentée efficacement dans plusieurs de nos milieux de travail, cette démarche est plus que satisfaisante pour les membres, les militants et le syndicat. Nous avons réussi à travailler paritairement afin d'apporter des changements dans l'organisation du travail et ainsi réduire la présence de facteurs de risque, favorisant ainsi la santé psychologique chez nos professionnels. »

Syndicat des professionnelles de la santé et des services sociaux de Québec et Chaudière-Appalaches

#### **DEPUIS SA FONDATION EN 1921,**

la Confédération des syndicats nationaux (CSN) lutte pour des conditions de travail qui respectent l'intégrité physique et psychologique des travailleuses et des travailleurs. L'histoire du mouvement syndical est marquée de nombreuses actions, dont l'une des plus marquantes est sans contredit la grève des mineurs d'Asbestos et de Thetford Mines en 1949.

#### **LA CSN, AVEC D'AUTRES ORGANISATIONS,**

a forcé le gouvernement à adopter la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* (LSST) qui vise l'élimination des dangers à la source. De plus, la négociation des conventions collectives a permis d'effectuer des avancées dans plusieurs milieux de travail.

« Plusieurs employées se plaignaient de douleurs musculo-squelettiques qu'elles reliaient à leur poste de travail. Nous avons demandé l'aide de la CSN, afin de proposer des aménagements ergonomiques de nos postes de travail. Nous avons également offert de la formation aux employés et discuté avec notre employeur afin de définir les critères pour l'achat d'équipement. Avec l'appui de la CSN, nous avons fait des avancées considérables sur ce dossier ! »

STT du CSSS des Pays-d'en-Haut

#### **LES TRAVAILLEUSES ET LES TRAVAILLEURS INVESTISSENT BEAUCOUP D'EUX-MÊMES DANS LEUR TRAVAIL,**

et plusieurs y perdent leur santé ou leur intégrité physique ou psychologique, car encore aujourd'hui, il existe des milieux et des conditions de travail qui rendent malade, qui causent des blessures, des mutilations ou la mort. C'est pourquoi la CSN poursuit sa lutte pour l'obtention

de milieux de travail sains et assure la défense des travailleuses et des travailleurs qu'elle représente, grâce au concours de conseillers spécialisés et d'avocats qui prennent fait et cause pour celles et ceux qui ont subi un accident du travail ou une maladie professionnelle.

**HYGIÉNISTES  
DU TRAVAIL,  
INGÉNIEURS,  
ERGONOMES,  
PSYCHOLOGUES  
DU TRAVAIL,  
AVOCATS ET  
CONSEILLERS :  
DES RESSOURCES  
SPÉCIALISÉES  
QUI TRAVAILLENT  
POUR VOUS**

**LA SANTÉ ET  
LA SÉCURITÉ  
DU TRAVAIL :  
UN TRAVAIL  
D'ÉQUIPE  
À LA CSN**

## À LA CSN, LES CONSEILS CENTRAUX AINSI QUE LES FÉDÉRATIONS DISPOSENT DE COMITÉS EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL (SST) ET PEUVENT VOUS AIDER DANS VOS ACTIONS MILITANTES.

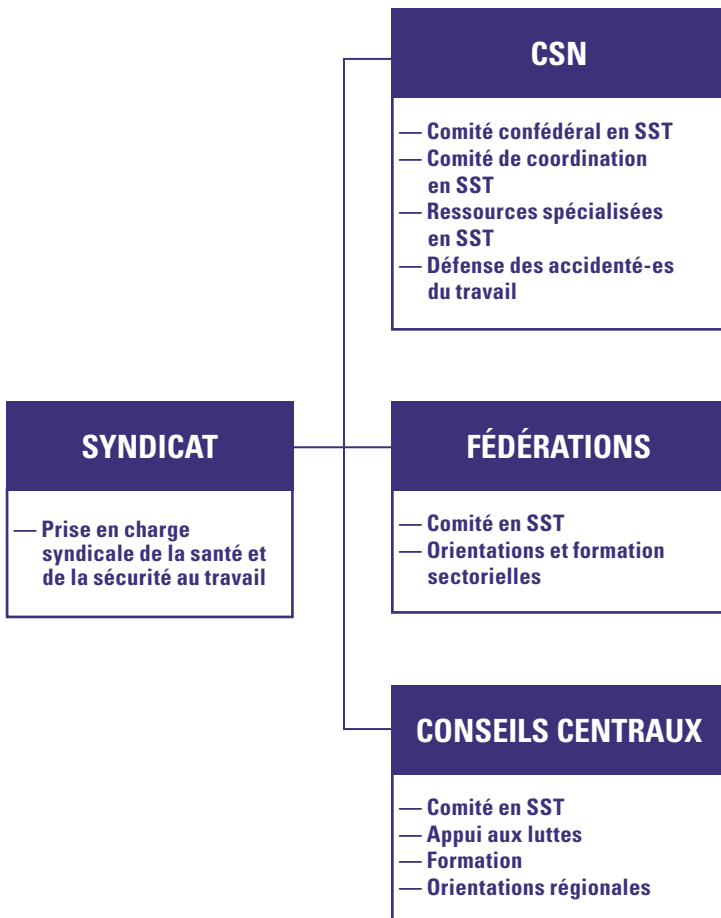
Ceux-ci organisent divers événements et formations en SST afin de répondre aux besoins des syndicats et des régions en matière de santé au travail.

### LE COMITÉ CONFÉDÉRAL EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL DE LA CSN

a un rôle-conseil auprès du comité exécutif de la CSN pour ce qui est des orientations, des stratégies d'intervention et des actions à mener en matière de santé et de sécurité du travail. Il lui revient notamment d'analyser les législations et les règlements concernant la santé et la sécurité du travail.

### UN COMITÉ DE COORDINATION

regroupant les responsables des fédérations et des conseils centraux ainsi que les membres du comité confédéral en SST coordonne les activités du mouvement en matière de santé et de sécurité du travail.



# LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES FEMMES AU TRAVAIL

## LES CONDITIONS DE VIE ET DE TRAVAIL DES FEMMES

sont caractérisées par la précarité d'emploi, la disparité de revenus et le fait qu'elles soient encore majoritairement responsables de concilier les exigences familiales et professionnelles.

Elles sont aussi confrontées à des problématiques spécifiques en santé et sécurité du travail et la CSN apporte une attention particulière à cette question, notamment en défendant le programme *Pour une maternité sans danger* sur toutes les tribunes.

« Les PAB dans nos CHSLD étaient à bout de souffle ! Nous avons proposé à notre employeur d'entamer une démarche de prévention paritaire afin d'éviter que la santé psychologique de nos membres se détériore. La CSN nous a aidés à créer un document paritaire et des moyens concrets ont été mis en place pour dénoncer la situation et apporter des pistes de solutions. »

STT de la Santé et des services sociaux de Jonquière

« Nous avons des interrogations au sujet du retrait préventif de la femme enceinte pour protéger nos infirmières. Nous avons alors fait appel aux services de la CSN afin de bien comprendre l'argumentaire de l'employeur et de partager les connaissances scientifiques dans ce domaine. Les conseillers syndicaux de la CSN nous donnent un réel coup de pouce dans ce dossier ! »

Syndicat des professionnels en soins infirmiers et cardiorespiratoires du CHU Sainte-Justine

## DES ÉVÉNEMENTS D'ENVERGURE

LE CALENDRIER DE LA CSN EST MARQUÉ PAR PLUSIEURS ÉVÉNEMENTS QUI ONT TRAIT À LA SANTÉ ET À LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL.



### LA SEMAINE NATIONALE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Une semaine entière dédiée à la prévention en santé et sécurité dans tous les milieux de travail. Des budgets importants y sont consacrés pour l'organisation d'activités régionales et locales.



### BILAN ET PERSPECTIVES EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Un rendez-vous triennal pour les responsables syndicaux en SST au cours duquel plus de 400 personnes du monde syndical se regroupent pour échanger avec des chercheurs sur des enjeux de santé et de sécurité du travail.



### LE 28 AVRIL

La Journée internationale de commémoration des travailleuses et des travailleurs morts ou blessés au travail est une journée pendant laquelle les syndicats de la CSN sont invités à tenir une minute de silence. Affiches, outils de visibilité et documents d'information sont offerts pour faciliter la tenue d'activités dans les syndicats.

# LA FORMATION, UNE FORCE INCONTOURNABLE!

## PRÈS D'UNE CENTAINE DE SESSIONS DE FORMATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

sont offertes chaque année par les fédérations et les conseils centraux. Elles sont animées par des militantes et des militants expérimentés. Le parcours de formation en SST vise une plus grande prise en charge syndicale afin de prévenir et d'éliminer les dangers à la source et d'amener l'employeur à discuter de ces questions.

Plusieurs thèmes sont abordés, tels la réglementation en SST, les accidents et maladies du travail, l'action syndicale en prévention, l'amiante et les produits dangereux, l'ergonomie et les troubles musculo-squelettiques (TMS), la santé psychologique, etc. Visiter notre parcours de formation sur le site Internet de la CSN.

## LE PORTAIL DE FORMATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Ce portail est conçu afin de vous fournir tous les outils nécessaires pour soutenir l'action des membres et des syndicats. Une foule d'informations s'y trouve, autant sur le rôle du responsable syndical en SST que sur divers sujets reliés à la santé et à la sécurité du travail.

**CONSULTEZ-LE AU  
FORMATIONSSST.CSN.INFO**

# QUELQUES-UNES DES REVENDICATIONS DE LA CSN

- **L'application pour tous des dispositions législatives visant les groupes prioritaires;**
- **La poursuite du programme *Pour une maternité sans danger*;**
- **L'utilisation des assignations temporaires pour favoriser une réelle réadaptation des travailleuses et des travailleurs;**
- **L'implication des employeurs dans la préservation de la santé psychologique des travailleuses et des travailleurs;**
- **Une intervention des employeurs sur les facteurs de risque des troubles musculo-squelettiques (TMS) présents dans les milieux de travail.**

Confédération  
des syndicats  
nationaux  
[csn.qc.ca](http://csn.qc.ca)

Production  
Service des  
communications  
de la CSN

Impression  
Graphiscan

Dépôt légal  
BAC et BANQ  
Septembre 2016